

LE CONSERVATOIRE

Ville de Rungis



2025-2030

PROJET D'ETABLISSEMENT

Déclaration d'intention de politique culturelle, le **projet d'établissement**, voté par le Conseil Municipal, fixe le cap et définit des objectifs pour le conservatoire jusqu'en 2030.



Sommaire

1^{ère} partie

Un Projet d'établissement pour quoi faire.....	4
Textes de référence.....	5
Schéma d'orientation.....	5
Projet éducatif de la ville.....	5
Rôle des instances participatives.....	6
Calendrier.....	8

2^{ème} partie

Le territoire : chiffres clef.....	9
- La ville (1 page)	9
o Habitants, géolocalisation, transports, enfants scolarisés, bassin d'emplois, activités...	
- La culture (1 page)	10
o Le théâtre, la Méridienne, l'EHR...	
- Le conservatoire.....	11
o Nombre d'élèves, provenance, pyramide des âges, tableau des disciplines, organigramme de l'équipe, saison de concerts, orchestres, bibliothèque...	



3^{ème} partie

Les chemins prioritaires.....	12
Introduction : le bâtiment	
Un conservatoire pour :	
Tous.....	14
○ Amateurs et futurs professionnels	14
○ Enfants, actifs et retraités	14
○ Danseurs, chanteurs, plasticiens, instrumentistes, mélomanes...	15
○ Les partenaires	15
○ Les habitants qui ne pratiquent pas	19
S'épanouir individuellement et collectivement.....	20
○ Favoriser le brassage et la porosité des pratiques et des esthétiques	21
○ S'enrichir de l'altérité	22
○ Stimuler sa curiosité	23
○ Créer tout en valorisant le patrimoine	24
Être acteur du lien social.....	25
○ Prendre confiance en soi en prenant confiance en l'autre	26
○ Nourrir l'inclusivité*	27
○ Fédérer territorialement les pratiques partagées avec les personnes en situation de handicap	27
○ Être aux côtés des écoles	28
○ Aller à la rencontre des autres structures de la ville	29
○ Créer du lien, des rencontres	30
○ Rassembler largement autour de la bibliothèque et du foyer	31
Être au contact du monde qui nous entoure.....	32
○ Conscient des enjeux de la transition écologique	33
○ En prise avec les mutations sociales	34
○ Ambassadeur de la vitalité et la modernité du service public	35
○ Fédérateur auprès des publics	36
○ Défenseur des droits culturels*	37
Une organisation qui témoigne des valeurs du projet	39



***Inclusif, inclusive – adjectif**

- 1. *Qui contient en soi quelque chose d'autre.*
- 2. *Qui intègre une personne ou un groupe en mettant fin à leur exclusion : Rêver d'une société plus inclusive et solidaire.*

Larousse



Les ***droits culturels** s'inscrivent dans le cadre juridique des droits de l'Homme. Ils visent à faire reconnaître le droit de chaque personne à participer à la vie culturelle, de vivre et d'exprimer sa culture et ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux.
Wikipédia.

Un Projet d'établissement pour quoi faire ?



Le **projet d'établissement (PE)** est l'acte fondateur des actions mises en œuvre durant sa période de validité. Il est une déclaration d'intention politique qui projette vers l'avenir l'image d'une structure telle qu'on voudrait qu'elle l'incarne.

Le document s'appuie sur une analyse fine de l'existant et se projette en prenant en compte l'ensemble des éléments qui permettent au « curseur de l'idéal » de se positionner au plus juste entre le rêve et le possible.

Fruit d'un travail concerté entre les professionnels de l'équipe, l'administration générale de la ville, les élus mais aussi les usagers, le projet d'établissement « dessine » le lieu tel qu'on veut le voir exister. Il est le socle des recrutements afin

que les candidats sachent pourquoi ils aimeraient travailler dans cette structure, mais aussi le support des usagers qui savent pourquoi ils souhaitent nous rejoindre.

Le projet d'établissement est également un texte cadre au moment des orientations budgétaires annuelles.

Il s'assortit d'un **projet pédagogique (PP)** qui détaille les outils déployés pour faire vivre le projet d'établissement (dont le cursus des études) et d'un **règlement intérieur (RI)** qui en fixe le cadre organisationnel. L'ensemble des trois documents constitue le **projet d'école**.

Il est construit de façon collaborative par les équipes pédagogiques, administratives et techniques du conservatoire.

Les textes de référence

Le Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre (SNOP)



Le ministère de la Culture diffuse, depuis 1984, à l'intention de l'ensemble des établissements publics d'enseignement initial de la danse, de la musique et du théâtre, des textes permettant la mise en place de repères pédagogiques communs.

Bulletin Officiel

Hors-série n° 5

SEPTEMBRE 2023

Ces textes fournissent des orientations susceptibles d'être adaptées en fonction de l'histoire et du contexte particulier des établissements. Ils ont pour finalité essentielle de rendre possibles la convergence et l'harmonisation de démarches pédagogiques s'inscrivant dans le cadre du système public d'enseignement artistique dans les trois spécialités (danse, musique, théâtre) prévues à l'article L. 216-2 du Code de l'Éducation.

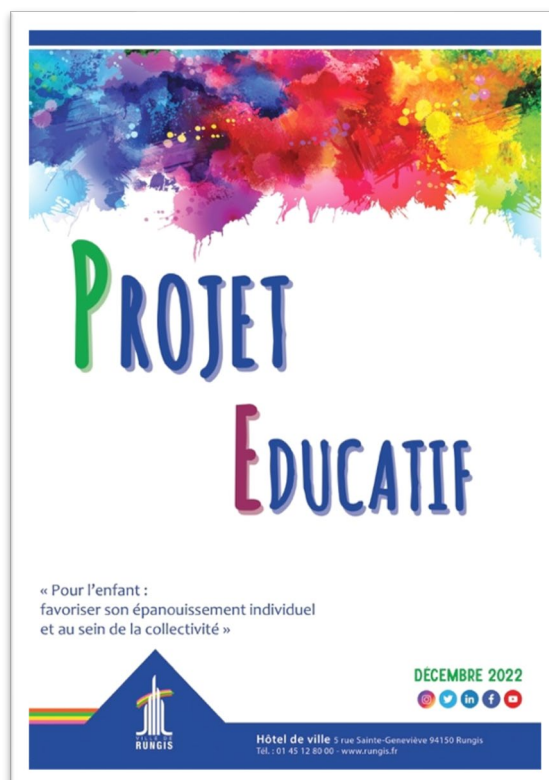
L'intégralité du texte actualisé de septembre 2023 figure en annexe

Le projet éducatif de la ville de Rungis

Conçu et rédigé par le pôle des services à la population de la ville de Rungis, ce document synthétise les valeurs portées par l'ensemble des services qui travaillent avec les enfants et les jeunes.

Le projet éducatif traduit l'engagement de la Ville de Rungis autour de valeurs, d'objectifs et d'actions favorisant le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant et jeune tout en encourageant le vivre-ensemble et l'apprentissage de la citoyenneté.

Il permet aux acteurs éducatifs rungissois que sont les services à la population et le Théâtre de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations des enfants et des jeunes. Il est aussi une ligne de conduite, un guide pour l'action de nos structures afin qu'elles puissent se projeter sur les années à venir.



Le document intégral figure en annexe

Rôle des instances participatives



*Différentes instances de la ville vont être amenées à travailler, à être consultées ou être décisionnaires sur le sujet du projet d'établissement.
La répartition de leurs fonctions s'établit de la façon suivante.*

Le conservatoire est structuré en cinq grands secteurs :

- ➔ Administration générale/Accueil
- ➔ Enseignement Artistique et Éducation Artistique et Culturelle
- ➔ Communication/Diffusion/Production
- ➔ Régie générale et technique
- ➔ Bibliothèque/Documentation

Le secteur Enseignement artistique / Éducation Artistique et Culturelle est structuré en départements. Les cinq secteurs sont regroupés dans **le conseil pédagogique** qui pilote les grands chantiers du conservatoire ; c'est le conseil pédagogique qui prépare et rédige le projet d'établissement en coordonnant le travail des **départements**.

Le pôle des services à la population réunit en mairie les services petite enfance, éducation, jeunesse, sport, médiathèque, conservatoire, en collaboration avec le Théâtre de Rungis. Son avis est consultatif.

Le conseil d'établissement regroupe un ou plusieurs représentants de chacun des collèges d'utilisateurs, d'élus, des partenaires réguliers ainsi que des agents du conservatoire. Le conseil d'établissement valide la proposition de projet d'établissement.

La commission municipale de la culture élabore et propose au conseil municipal les projets de son secteur sur proposition des services.

Elle soumet au conseil municipal le vote du projet d'établissement.

Le conseil municipal vote le texte

Calendrier

2023-2024

Construction de la méthodologie par le directeur du conservatoire

Printemps 2024

Présentation de la méthodologie au Conseil Pédagogique

Automne 2024

Construction du Projet d'établissement

Hiver 2025

Rédaction du projet d'établissement et du règlement intérieur



Printemps 2025

Création du Conseil d'établissement
Réalisation du travail du PE au Conseil Pédagogique
au regard du projet éducatif de la Ville.
Présentation du projet au Pôle des services à la population, à la commission culture et
au Conseil d'Établissement.

Automne 2025

Présentation de la version définitive du règlement intérieur à la commission culture
Vote du projet d'établissement et du règlement intérieur au conseil municipal

Saison 2025-2026

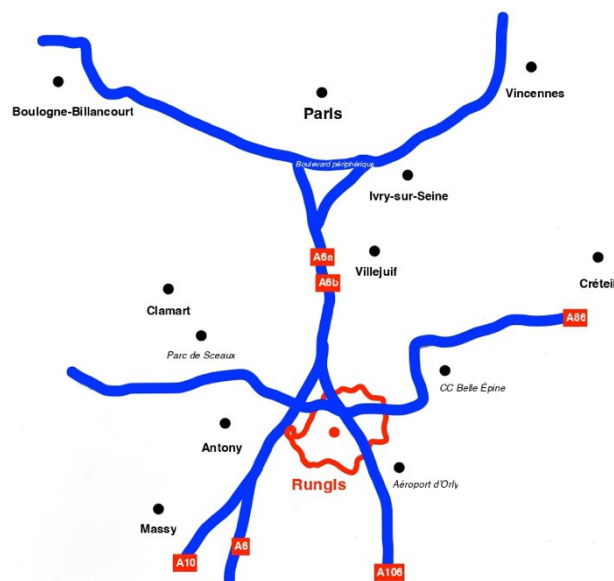
Rédaction du Projet Pédagogique dans les départements
Validation du Projet Pédagogique par le Conseil Pédagogique
Mise en ligne du projet d'école



Le territoire, chiffres clefs

Rungis

Située à 7 km au sud de Paris et à 2 km de l'aéroport de Paris-Orly, sur le plateau de Longboyau, entre la Bièvre et la Seine, la ville de Rungis est au centre d'un grand pôle économique (MIN, ICADE) et constitue un territoire attractif. Ville fleurie, elle présente un patrimoine environnemental de qualité pour ses 6 000 habitants. Elle fait partie du Grand Orly Seine Bièvre et de la Métropole du Grand Paris. Une ville dynamique avec ses 65 associations sportives, culturelles et de loisirs, ses services municipaux engagés au service de la population.



Présentation de la ville et chiffres clefs : <https://rungis.fr/presentation-de-rungis>

Venir en train

RER C (Gare SNCF la Fraternelle)

La gare est à 13' à pied du conservatoire

Venir en tramway

Le T7 relie Villejuif Louis Aragon à Athis-Mons

L'arrêt Saarinen est à 5' à pied du conservatoire

Le T7 permet aussi de rejoindre 2 stations de la **ligne 14** : "Chevilly-Larue Marché international Cité de la gastronomie" et "Aéroport d'Orly".

Venir en bus (Plus de choix sur <https://rungis.fr/presentation-de-rungis>)

396 : Antony RER – Croix de Berny – Rungis MIN

L'arrêt Charles de Gaulle est devant le conservatoire

TVM : Croix de Berny – Fresnes – Saint Maur-Créteil

Venir en voiture

A 7 km de Paris, à 10 minutes en voiture des Portes d'Orléans et d'Italie, la ville est desservie par une ceinture d'autoroutes : l'A6, l'A106, l'A86 et l'A10. Elle est également à proximité immédiate d'Orly (moins de 3 km).

Parking République gratuit (recommandé) à 2' à pied du conservatoire. Disque de stationnement obligatoire à disposition à l'accueil

La culture

Le théâtre

16 employés permanents
42 spectacles (Grande salle, Concerts aux Parasols, Concerts à l'Auditorium, Midis au Théâtre, Midis Outside, pièces de cirque gratuites en espace public, pièce Hors Les Murs dans les lycées)
500 abonnés
Plus de 10 000 spectateurs

La Méridienne, médiathèque

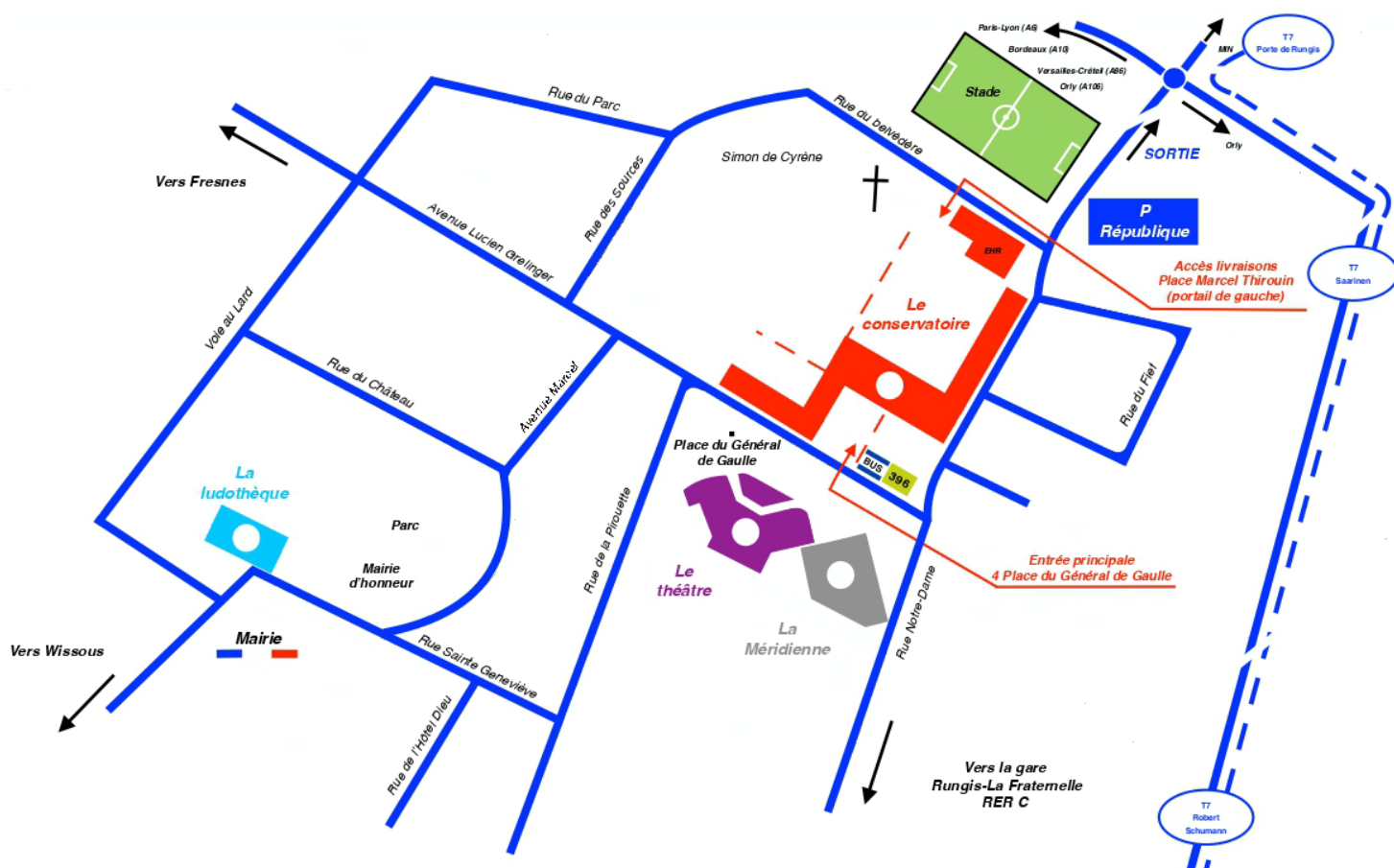
7 agents
29 470 documents imprimés
9 895 documents sonores
3 559 DVD
700 Abonnements
1 333 emprunteurs actifs
58 093 prêts au cours de l'année

L'Ensemble Harmonique de Rungis

47 musicien.es (dont 26 inscrits au conservatoire)
53 adhérent.es
15 concerts

Les associations culturelles

Ballade lyrique
Club du temps libre de Rungis
Comédiens des Fontaines d'argent
Comité de Jumelage de Rungis
Les amis d'Émile Reynaud
Qui nous saisit nous surprend
Rungis Piano Piano
Société historique et archéologique de Rungis (SHAR)
Thalie et Thalie junior
W ou l'atelier d'écriture



Le conservatoire

Au cœur du pôle culturel en entrée de ville

Instantané en quelques données

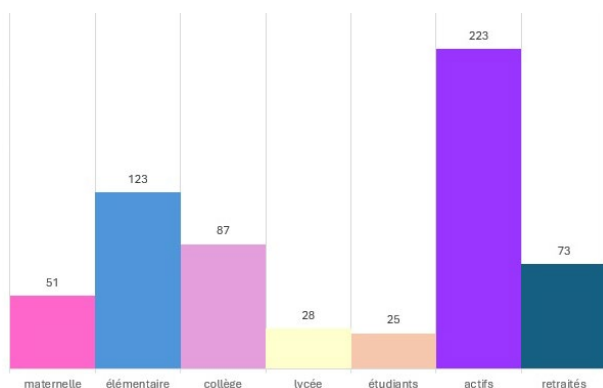
Les chiffres

610 élèves (dont 126 extérieurs à Rungis)
 Danse : 215
 Musique : 361
 Musiques Actuelles Amplifiées : 93
 Arts plastiques : 35

Orchestres : 10
 Orchestres à l'école : 5
 Chorales : 4

39 professeurs
 10 agents administratifs et techniques
 65 évènements publics
 17 000 titres à la bibliothèque
 (dont 12 000 en prêt public)

Pyramide des âges



Les disciplines

Voix	Bois
Chant Chœur de chambre Chœur du monde Chorale intergénérationnelle Chorale du GEM	Flûte Hautbois Clarinette Basson Saxophone
Danse	Cuivres et percussions
Danse classique Danse contemporaine Renfort musculaire Hip-Hop	Cor Trompette Trombone Tuba Percussions (classiques)
Formation générale	Cordes
Formation musicale Musique Assistée par Ordinateur	Violon Alto Violoncelle Contrebasse
Polyphoniques	Département MAA
Piano Orgue Guitare Harpe	Guitare Basse Claviers Chant Batterie / Percussions
Jazz	Arts plastiques
Piano Guitare jazz Basse/Contrebasse Batterie	Arts plastiques
Orchestres	Ateliers
Orchestre du Théâtre de Rungis Orchestre à cordes Cycle 2 Orchestre à cordes Cycle 1 (ODPM) Orchestre à vents Cycle 1 Ensemble Harmonique de Rungis (vents et percussions Cycles 2&3)	Percussions africaines et afro-cubaines Ateliers jazz Ateliers MAA

Les chemins prioritaires

Introduction *Le bâtiment*

Les activités du conservatoire ont pris leurs quartiers dans leurs nouveaux locaux à la rentrée scolaire 2024-2025.



Le projet de construction du nouveau conservatoire est le fruit d'une longue (plus de vingt ans !) réflexion jalonnée de perspectives et d'options différentes qui, parfois, n'ont pas pu aller à leur terme et ont abouti en juin 2024 au magnifique écrin que nous connaissons aujourd'hui.

Il est – il se veut – la traduction architecturale du présent projet ; et c'est probablement en partie parce que la ville a tenu à ce que les valeurs de ce projet

d'établissement puissent être déclinées dans la conception architecturale que la gestation a été aussi longue.

Le cœur du bâtiment (Accueil foyer, auditorium, bibliothèque) occupe la place de la grange de la ferme « originelle » de Rungis ; il est, aux heures d'ouvertures, **un passage public piéton qui relie le stade à la Place du général de Gaulle**. Au cœur de la vie de la structure, cette zone est le « hub » du conservatoire ; lieu de rencontre entre les professionnels et les familles, on choisit de s'installer pour travailler, on attend l'ouverture des portes du concert en consultant les flyers, dépliants et l'écran d'informations sur la saison des concerts et spectacles. On peut profiter des expositions temporaires notamment du département des arts plastiques, on peut se poser pour prendre son goûter en profitant des playlists préparées par le bibliothécaire, on chille* dans un pouf, autour d'une table ou dans un canapé en découvrant des livres et des jeux choisis par l'agent d'accueil. On se renseigne sur les spectacles à venir, on réserve une place de concert, on va travailler en bibliothèque, on découvre le fond documentaire, on travaille son piano sur l'instrument mis à disposition dans le foyer, et, aux beaux jours, on transporte son café, son thé

ou son chocolat jusque dans le jardin pour aller profiter du soleil et du calme de l'ancienne cour de ferme. On peut aussi assister à un concert jazz ou musiques actuelles dans le foyer en profitant d'une consommation servie au bar... Bref, il y a mille raisons de se poser là, et c'est probablement pour l'une de ces raisons qu'il y a toujours du monde dans cette zone !

À partir de là, on accède aux deux ailes principales du lieu :

L'aile Nord-Est (côté stade), celle de la musique, de son grand plateau de répétition et d'auditions, de ses salles de cours, d'ateliers jazz, studio d'enregistrement et de musiques actuelles.

L'aile Sud-Ouest, celle du magnifique département danse (classique, contemporaine, Hip-Hop et renforcement musculaire) et de l'administration.

***CHILLER**

[Le Robert] Définition : verbe intransitif. Anglicisme, familier

Prendre du bon temps à ne rien faire.

Mais depuis l'accueil, on accède également au **jardin**, lieu de détente, de promenade, de cinéma en plein air, mais aussi depuis lequel on accède au **prieuré** de Simon de Cyrène dans lequel se déroulent les cours de la classe d'orgue et des concerts dont certains programmés par le conservatoire, mais aussi au local dédié à l'**EHR**, Ensemble Harmonique de Rungis, partenaire du conservatoire.

Il y a donc de nombreuses raisons de venir au conservatoire, et la première d'entre elle est qu'on y vient parce qu'on s'y sent bien.

Terre d'accueil pour les artistes, le conservatoire ouvre ses locaux aux **résidences de création**.

Ainsi, dès sa première année de fonctionnement, pas moins de 3 projets sont entrés en résidence de création :

La chanteuse de jazz **Kareen Guiock-Thuram** et son projet *Nina Symphonique*, **La compagnie des Voix des Outre-mer** et la version avec orchestre de son *Carmen Créole* qui sera reprise à l'opéra Bastille en juin 2025.

La compagnie l'Un Passe occupe les lieux pour la création de *La Voix humaine* (Cocteau/Poulenc) en collaboration avec le théâtre de Rungis.

Le musicien électro **Labelle** vient préparer en 2026 la création du premier opéra électro Symphonique *HEVA* au théâtre du Châtelet, ouvrant ses portes aux classes des écoles de la ville, au public et aux CHAM.

La structure accueillera également les musiciens amateurs qui pourront se réunir dans les locaux sur simple réservation ; un contrat de mise à disposition fixera les conditions d'accès au bâtiment pour une pratique sans la présence des professeurs.

Lieu de brassage et d'échanges, le conservatoire accueille désormais **des projets d'actions et de formation des services de la Ville** ; les espaces du nouveau bâtiment ont accueilli dès septembre 2024 le rendez-vous annuel du pôle des services à la population, une formation de renforcement d'équipe du service éducation avec escape game, la réunion de rentrée des chefs de service de la ville, la présentation du Maire aux autorités du territoire de la cité de la gastronomie, ou encore la soirée de remerciements aux structures qui ont participé au Téléthon...

Si la structure a été pensée et conçue comme un lieu performant pour les pratiques artistiques, notamment en termes de surfaces et d'acoustique, **le bâtiment se veut accueillant et ouvert à tous**. Un équipement culturel territorial est le fruit d'une volonté politique et le bâtiment en est la traduction architecturale ; à Rungis, le conservatoire est un lieu pour tous et ça se voit.



Pop'action – Septembre 2024, Foyer du conservatoire

Un conservatoire pour tous, c'est un conservatoire pour...



... Les amateurs et futurs professionnels

Le conservatoire se veut un lieu d'épanouissement par les arts. Par la pratique, mais aussi l'écoute, la découverte, la sensibilisation, l'expérimentation, les équipes accompagnent les publics dans leur rencontre avec les arts. La grande majorité des musiciens et danseurs qui ont découvert leur activité au conservatoire de Rungis continue à la pratiquer en amateur, à Rungis ou ailleurs. Si les missions d'un établissement tel que celui de Rungis n'intègrent pas la professionnalisation, les équipes sont à même d'accompagner les familles dans les choix d'orientation d'un élève qui manifeste une envie de se consacrer entièrement à la musique, la danse ou les arts plastiques.

... Les enfants, les actifs et les retraités

L'une des singularités de notre établissement réside dans son ouverture large à la pratique des adultes. De nombreuses raisons motivent ce choix, et notamment l'encouragement des pratiques familiales, l'accompagnement à la reprise d'une activité artistique après une interruption, pour raisons d'études par exemple, ou la réalisation d'un projet reporté pour raisons familiales ou professionnelles.

Les élèves durant la saison 2024-2025

Maternelle (éveil inclus) jusqu'à 18 ans : 289

De 19 à 64 ans : 248

De 65 à 89 ans : 73



... les danseurs, chanteurs, plasticiens, instrumentistes, mélomanes

La pluralité de l'offre est au cœur du projet. Que ce soit dans le domaine des pratiques ou de la saison de diffusion, le conservatoire de Rungis, on y chante, on y danse... Visiter une exposition, assister à un concert, une conférence, une performance dansée, apprendre à jouer d'un instrument, chanter de l'opéra ou du rock, pratiquer les arts plastiques, fréquenter un cours de danse classique ou de Hip Hop ou s'inscrire à un cours de renforcement musculaire sur le temps du midi, nos équipes ont à cœur de proposer un panel d'activités le plus large possible afin que la fréquentation d'une activité ne soit jamais subie mais toujours choisie.

... Les partenaires

Le conservatoire se veut un partenaire, un compagnon de route des acteurs de la vie culturelle et sociale de la commune. Il existe aussi pour ses partenaires.

Les crèches réalisent chaque semaine des ateliers musique avec la contribution d'une enseignante du conservatoire.

Les accueils de loisirs co-organisent désormais les séances d'éveil musical du conservatoire. Les familles qui souhaitent suivre le cours d'éveil musical s'inscrivent au centre de loisirs le jour de la séance de musique et retrouvent l'enseignante du conservatoire qui anime ces séances. Depuis la mise en place de ce fonctionnement, le nombre d'enfants concernés par l'éveil a considérablement augmenté.



Les écoles élémentaires sont des partenaires naturels ; les activités du conservatoire se construisent autour. Les enseignants de l'Éducation Nationale et ceux du conservatoire collaborent autour de projets d'orchestres (bandas, orchestres à cordes) et de chorales à l'école, mais aussi de projets ponctuels tels que des séances scolaires ou de spectacles qui intègrent des chœurs d'enfants (*Carmen* en Mai-Juin 2025 avec une classe de CM2 de l'école La Grange).

Le collège est un partenaire privilégié depuis 2019 à l'occasion de la mise en place la 1ère Classe à Horaires Aménagés Musique. En 2024-2025, 4 niveaux de la 6ème à la 3ème ont accueilli 70 élèves. Les élèves en CHAM pratiquent la musique 2 heures par semaine au collège (Culture musicale et chorale essentiellement) avec un enseignant de l'Éducation Nationale et 3 heures par semaine au conservatoire (instrument, Formation Musicale et pratique collective). En dehors du cours individuel d'instrument, les cours de musique se déroulent sur le temps scolaire.



*Simon de Cyrène

Les communautés Simon de Cyrène rassemblent au niveau national des personnes handicapées et valides qui participent à la vie partagée au sein de 30 maisons ; 5 sont installées à Rungis et accueillent 33 personnes en situation de handicap et 30 accompagnants et volontaires.



*GEM

Le Groupe d'Entraide Mutuelle les Colibris de Rungis propose des temps de convivialité, d'amitié, d'échanges à des personnes en situation de handicap. C'est un lieu d'activités, d'écoute, d'éclats de rire et de prise d'initiatives pour les personnes en situation de handicap consécutive à une lésion cérébrale.

Simon de Cyrène* accueille la classe d'orgue dans son prieuré mais aussi certains concerts dont le programme se prête à ce bel écrin. Le conservatoire collabore quotidiennement avec le **GEM*** dont la chorale est animée par une enseignante du conservatoire et dont un nombre toujours croissant d'élèves est inscrit dans les cours d'instrument ou de chant.

Le théâtre est une prolongation du projet du conservatoire dont la mission ne consiste pas uniquement à former des artistes mais aussi à **sensibiliser les publics**.

Donner l'envie de découvrir des formes artistiques nouvelles doit cohabiter avec le plaisir de retrouver sur scène ses artistes préférés, et, dans tous les cas susciter le goût du spectacle vivant dans des années post Covid qui ont contribué à développer des outils et des habitudes de pratiques isolées.

Ainsi, la programmation du théâtre fait l'objet de préparation dans le cadre du projet pédagogique ; certains spectacles au choix des enseignants font l'objet d'une préparation particulière dont la finalité est d'inciter les élèves et les familles à venir.

Ces préparations prennent souvent la forme d'ouverture de rideau par les élèves, ou encore de répétitions ouvertes, de rencontres avec les artistes, de Master-class etc. Le conservatoire est également un lieu de résidence pour des artistes programmés par le théâtre dont certains spectacles de la saison sont programmés à l'auditorium. <https://www.theatre-rungis.fr/>



La **Médiathèque la Méridienne** et la **ludothèque** sont partenaires de la **bibliothèque musicale** du conservatoire au sein de la **multithèque** de Rungis, portail des ressources culturelles de la ville.

Chacun peut y consulter les fonds disponibles en prêt, les réserver en ligne et venir les retirer dans les structures.

C'est le click & collect culturel !

<https://multitheque.ville-rungis.fr/>



La saison des concerts du conservatoire fait plusieurs haltes chaque année à **L'EHPAD**, établissement auprès duquel le conservatoire développe plusieurs activités originales.

On retiendra l'accompagnement des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer, ou encore une chorale intergénérationnelle permanente, initiée par une enseignante du conservatoire qui a créé un jumelage entre une classe de CM1/CM2 et un groupe de résidents qui se retrouvent tout au long de l'année.

Quand Dylan et Léa chantent avec Yvonne et Robert, c'est parfois détonnant, souvent drôle, mais toujours émouvant !...

L'EHR est l'un des partenaires privilégiés du conservatoire.

Son bâtiment qui se trouve dans le jardin du conservatoire facilite cette relation. L'Ensemble Harmonique de Rungis est une association qui gère l'orchestre d'harmonie de Rungis ; dirigée par un professeur du conservatoire, cette structure valide la pratique collective des instruments à vents et percussions des élèves à partir du 2^{ème} cycle.

Les instrumentistes ne se voient pas proposer d'orchestre à vents après le 1^{er} cycle dans le catalogue des pratiques collectives du conservatoire afin que l'harmonie puisse accueillir le plus grand nombre de musiciens amateurs.



...Les habitants qui ne pratiquent pas

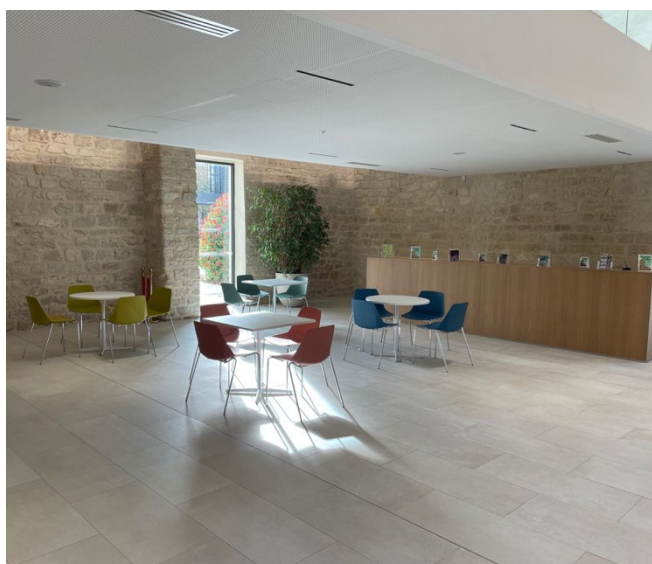
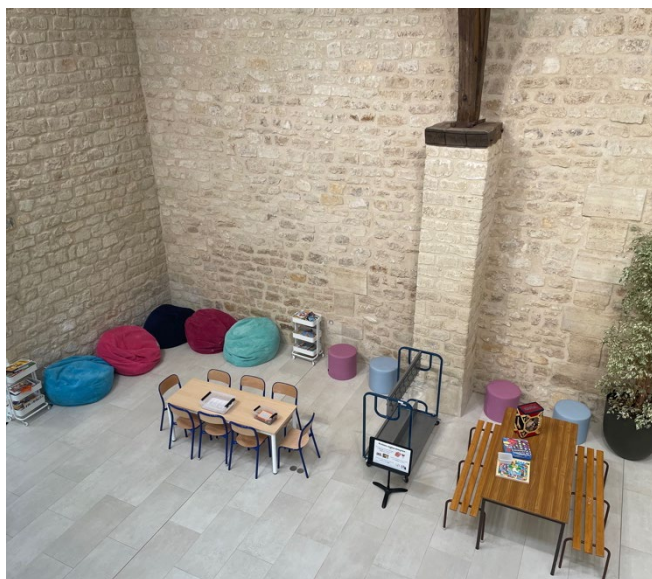
Quand on parle des « usagers » du conservatoire, on ne pense pas seulement aux élèves ni à ceux qui pratiquent, mais, dans un sens beaucoup plus large à toutes celles et ceux qui sont susceptibles « d'utiliser » le conservatoire.

S'ils ne sont pas comptabilisés dans les chiffres des usagers, les parents et leurs enfants qui traversent le jardin pour aller du stade à la Méridienne et se posent dans les mobiliers du foyer pour prendre le goûter en écoutant les élèves qui s'entraînent sur le piano en libre accès ou encore une playlist du bibliothécaire sont des usagers du lieu. Cet endroit est pensé aussi pour eux ; l'organisation de la vie du bâtiment les considère, les prend en compte.

Le parent qui met à profit l'heure de cours de son enfant qu'il vient de déposer pour travailler depuis son ordinateur sur une table du foyer ou encore en bibliothèque sur la passerelle pour être plus au calme, est un usager du lieu qui est pensé pour lui aussi.

Les abonnés du théâtre qui viennent à un concert ou un spectacle décentralisé à l'auditorium sont également des usagers occasionnels du conservatoire, au même titre que les artistes en résidence ; nous avons imaginé un lieu et un fonctionnement qui puisse prendre en compte toutes ces utilisations, au cœur d'un bâtiment pensé sur le plan technique et architectural pour y organiser l'enseignement et la diffusion artistique.

La vie de l'établissement est pensée, organisée, voulue pour accueillir aussi bien l'élève de violon, de piano, de trompette ou de danse, que des concerts et spectacles professionnels et pédagogiques, que tous ces habitants qui aiment et souhaitent s'approprier ce lieu pensé surtout comme un lieu d'échanges et de rencontres.



Un conservatoire pour s'épanouir individuellement et collectivement

Au même titre que les activités sportives et l'ensemble des autres activités culturelles en direction des enfants, le conservatoire se veut, aux côtés de l'Éducation Nationale, un acteur du « bien grandir », un compagnon des familles dans leur projet d'éducation des enfants. Au même titre que celle d'un éducateur sportif ou d'un enseignant de l'Éducation Nationale, la finalité de l'action d'un professeur du conservatoire n'est pas la performance artistique mais bien la participation (avec ses outils propres) à la construction de l'équilibre de l'enfant. Notre objectif au conservatoire : l'accompagner durant son enfance et son adolescence **vers une vie d'adulte épanoui et équilibré, libre et autonome dans ses choix et ses pratiques.**

À ce titre, les équipes veulent structurer leurs actions autour de quatre axes cardinaux qui sous-tendent l'ensemble des projets de la structure :



Favoriser le brassage et la porosité des pratiques et des esthétiques

L'éventail des styles que veut proposer le conservatoire se lit dans la diversité de l'offre de disciplines ; classique, jazz, rock

ou chanson, hip hop ou arts plastiques, chacun peut choisir un environnement artistique qui lui convient. Mais au-delà de la pluralité de l'offre, il s'agit de ne pas « enfermer » les pratiques dans une esthétique choisie au moment de l'inscription.

Il faut cultiver l'envie de danser en veillant à ne pas « attacher » les élèves à un style de danse. De la même manière, s'inscrire au violon ne signifie pas choisir de jouer exclusivement du Bach et du Mozart. Le choix du violon est le choix d'une sonorité, d'un mode de jeu - et parfois d'un professeur - mais pas d'un style !

les professeurs savent que les raisons de ce choix sont multiples et que la pérennité de ce choix n'est pas systématique ; nombre de nos enseignants n'ont pas fait carrière avec l'instrument qu'ils avaient choisis enfants, certains même ne se destinaient pas à la musique !

aussi la variété des esthétiques proposées. Un violoniste n'est pas « condamné » à ne faire que de l'orchestre symphonique comme activité de groupe ! Tant qu'il n'a pas fréquenté un atelier jazz, un atelier de musiques actuelles ou de musique traditionnelle irlandaise, il ne sait pas qu'il peut aimer cela.

Il faut goûter à tout !

Tout cela est très naturel ; tout comme la personnalité des grands sportifs contribue à faire aimer leur sport, la personnalité des musiciens qui font rencontrer la musique aux enfants influence leur motivation ; « *Je veux faire comme elle (ou lui) !* » ...

Lorsqu' un enfant commence un instrument,

Aussi, alors que les enseignants font de la motivation le socle des apprentissages, ils ont à cœur de surveiller non seulement le plaisir de poursuivre la discipline choisie en premier (l'instrument par exemple), ou d'être conseil pour un autre choix, mais

Le parcours au sein du conservatoire se veut un voyage au cœur des expériences artistiques afin que le choix de la pratique devienne, dans le temps, libre et éclairé et non le choix du premier professeur qui, de façon involontaire, lui « imposerait » ses propres choix de pratiques.

Les chemins d'actions :

*Rendre plus lisible et ainsi accessible la diversité des pratiques.
Intégrer dans l'évaluation continue un carnet de bord des pratiques proposées et effectuées.*

S'enrichir de l'altérité

Les projets artistiques sont des terrains privilégiés de la rencontre avec l'autre. Si les algorithmes des réseaux sociaux ou les plateformes audiovisuelles ont tendance à nous rapprocher de ce qui nous ressemble, on s'enrichit toujours des différences au sein des pratiques culturelles partagées.

Dans ce cadre, les projets qui croisent et/ou varient les **esthétiques** seront encouragés, afin d'ouvrir les possibles de pratiques et affiner les centres de motivation ; la rencontre entre les musiciens lecteurs, plutôt issus des esthétiques classiques et non lecteurs ou qui utilisent des codifications différentes (grilles, tablatures, paroles de chansons...) est riche en découvertes d'horizons nouveaux. Il en va de même pour la rencontre entre danseurs et danseuses classiques et contemporains ou Hip Hop.

De la même manière, la musique est un domaine dans lequel la **différence d'âge** importe peu mais peut apporter beaucoup ; les projets qui brassent les générations sont, et continueront à être valorisés ; les

adultes s'enrichissent de la dimension instinctive avec laquelle les plus jeunes acquièrent les compétences et le recul, la réflexion des adultes constitue un élément structurant pour les plus jeunes.

Au-delà des différences d'âges ou de types de pratiques, le conservatoire veut valoriser dans les années qui viennent son partenariat avec Simon de Cyrène et le GEM Les colibris en rendant plus lisibles les pratiques partagées entre les personnes valides et les personnes en **situation de handicap**.

Le conservatoire se positionnera ainsi comme un centre de ressources dans ce domaine, une « maison partagée » de la musique, de la danse et des arts plastiques.

Les chemins d'actions :

Développer des outils qui permettent de suivre l'équilibre entre les projets spécifiques et les projets partagés.

Stimuler la curiosité* et le sens critique

Les propositions artistiques des équipes conditionnent les pratiques des élèves mais ne doivent pas devenir exclusives ; conscients que la

curiosité va porter les jeunes, les équipes vont faire évoluer les projets pédagogiques vers des actions à même de la stimuler.

Le choix du répertoire est un sujet central du projet. L'établissement accompagne les élèves sur le chemin de l'autonomie ; les enseignants se trouvent en permanence sur une ligne de crête entre les conseils d'œuvres qui – outre de correspondre à leur niveau – vont contribuer à leur ouvrir de nouveaux horizons, et les aider à jouer et danser les esthétiques qui leur plaisent. Sans travail sur ce sujet, les élèves ne sont pas réellement accompagnés vers une pratique éclairée sur l'infini des possibles dans les pratiques artistiques.

*Curiosité

Tendance qui porte à apprendre, à connaître ce qui est nouveau ou caché

(Le Robert)

Les outils numériques étant complètement intégrés dans les usages du quotidien, leur utilisation – a minima leur connaissance – peut être un moyen d'échanges et de partage entre élèves et enseignants. Nombre de professeurs témoignent des démarches des élèves qui cherchent par eux-mêmes les moyens de jouer une pièce qui leur plait et les trouvent, sur le piano du foyer, face à un « tuto » destiné à jouer la fameuse *Lettre à*

Élise... Si le fait que les élèves recherchent par eux-mêmes est l'une des finalités du projet, l'accompagnement dans cette recherche par les équipes peut contribuer à créer du langage commun entre enseignants et élèves.

Les chemins d'actions :

*Associer le bibliothécaire et l'ensemble des enseignants au travail sur les choix des répertoires.
Mettre en place une formation en intra sur un état des lieux des outils numériques d'accompagnement à l'enseignement et à la pratique artistique ; cette connaissance de l'environnement permettra aux enseignants de développer le sens critique des élèves sur le sujet des outils numériques.*

Créer tout en valorisant le patrimoine

La création est un acte d'imagination, d'invention, mais aussi de Culture.

Partant du constat que l'essentiel des restitutions artistiques du conservatoire sont des interprétations d'œuvres existantes (surtout en musique), les départements vont travailler à développer les actions de création à la manière des ateliers chorégraphiques existant déjà dans le département danse. Ils chercheront à stimuler l'imagination, notamment en cherchant des ponts entre les classes de Formation Musicale et les classes d'instrument, afin de construire ensemble des passerelles concrètes entre patrimoine (la musique écrite) et la création (écriture de la musique et improvisation).

La restitution, aussi aboutie soit-elle, d'une partition, qu'elle soit étude (pièce pédagogique) ou œuvre du répertoire, n'est pas un objectif exclusif ; la capacité à inventer doit être nourrie au même titre que l'imagination.

Ce travail sur l'imaginaire destiné à encourager la création ne va pas se déconnecter de la base patrimoniale « traditionnelle » de l'enseignement mais s'appuyer sur elle en la renforçant ; mieux connaître les patrimoines culturels pour nourrir l'acte créatif. Faire « à la manière de » est l'une des pistes imaginées pour **concilier patrimoine et création.**

Les chemins d'actions :

*Étudier la possibilité d'intégrer l'invention en même temps que la lecture dans le département de FM.
Intégrer la dimension patrimoniale de la ville à certains projets de diffusion.*

Un conservatoire pour être acteur du lien social

Le conservatoire est un service public dont les missions interagissent avec celles de l'école et des autres partenaires du périscolaire. La musique, la danse et les arts plastiques sont des outils au service d'une mise en relation des enfants avec les évolutions du monde qui les entoure.

Détecter les signaux faibles des attitudes stigmatisatrices (sexisme, masculinisme, homophobie, racisme, harcèlement...) et élaborer des outils pour faire prendre conscience aux jeunes des dommages causés par ces attitudes, n'est pas l'apanage des services spécialisés comme le service éducation par exemple.

Recentrer notre action autour du rôle que nous jouons dans l'accompagnement des jeunes à participer à une évolution humaniste du monde est un axe prioritaire du projet.



Prendre confiance en soi en prenant confiance en l'autre

Apprendre à jouer d'un instrument, entamer une chanson, danser, se produire en public sont des actes qui nécessitent indiscutablement de la confiance en soi.

L'un des ennemis de la confiance en soi – que nous distinguons de l'estime de soi - est la crainte du jugement de l'autre.

Partant du constat que le collectif est au cœur du projet à Rungis, les équipes, conscientes qu'elles doivent aussi **protéger les jeunes**, vont s'appuyer sur le collectif pour renforcer les interactions bienveillantes et constructives dans les relations d'individu à individu, et travailler sur l'idée que l'on prend confiance en soi quand on se sent utile aux autres. Pour prendre confiance en soi il faut **se sentir en sécurité**, et nos équipes considèrent la sécurité des enfants comme un prérequis.

Dans le cadre de la **prévention du harcèlement**, notre établissement a identifié une « Référente de confiance ». C'est une oreille attentive pour toutes celles ou ceux qui ont remarqué, même sans en être sûr, une attitude d'un adulte ou d'un enfant qui semble inappropriée, qui s'interrogent sur une parole ou un geste, ont recueilli une confiance d'un proche, qui trouvent étrange que le copain ou la copine soit devenu triste du jour au lendemain... Nous allons renforcer sa lisibilité.

Les chemins d'actions :

Élaborer des outils de travail sur la confiance lors d'une réunion spécifique du Conseil Pédagogique élargi avec participation d'un intervenant extérieur (psychologue, coach en développement personnel...).

Élaborer un outil d'évaluation et de suivi de ce sujet avec prise en compte dans l'évaluation continue.

Nourrir l'inclusivité*

les conditions pour que les actions du conservatoire ne soient pas exclusives ; au niveau de l'administration comme au sein de chaque département, les équipes vont interroger leurs pratiques, analyser leurs projets pour y déceler ce qui peut être excluante et en éviter la systématisation.

Pour pouvoir s'enrichir de l'altérité (§ précédent) il faut créer

Les chemins d'actions :

Construire un temps de sensibilisation/formation des équipes sur les mécanismes de l'exclusion dans le domaine de la culture afin d'élaborer des outils concrets et des pistes d'actions ; idéalement un binôme sociologue (réflexion) / médiateur.rice culturel (expérience de terrain, mise en application).

Fédérer territorialement les pratiques partagées avec les personnes en situation de handicap

Au-delà de la pérennisation des rapports avec Simon de

Cyrène et la création de pratiques mixtes régulières, le conservatoire va communiquer au niveau territorial sur l'ouverture de ses pratiques ; que les artistes soient *valides ou en situation de handicap*, le conservatoire veut faire savoir qu'il est un centre de ressources pour la pratique musicale partagée.

Les chemins d'actions :

*Structurer la cellule handicap.
Mettre en place un plan de formation sur l'accueil et la mise en place de projets avec des personnes en situation de handicap.*

Être aux côtés des écoles

Les équipes du conservatoire ont conscience de faire partie d'une communauté éducative qui prend racine autour des écoles. Les projets éducatifs périscolaires ne peuvent ignorer les projets d'école.

De la même manière que la cohésion entre les activités périscolaires est une démarche de bon sens, l'articulation entre l'école et le périscolaire est indispensable. Plus les activités de l'école trouvent une résonance en dehors de l'école, plus les activités périscolaires infusent comme une « chambre d'écho » de ce qui est entendu en classe. Si les projets d'établissement des

structures sportives et culturelles prennent en compte les projets d'école, alors la notion de communauté éducative prend réellement sens.

Si la porosité des projets entre le conservatoire et le collège a été une évidence dans le cadre de la classe CHAM, le partenariat sera renforcé avec l'ensemble des écoles de la ville.

Les chemins d'actions :

Prendre en compte les projets d'écoles dans la construction de la saison, au même titre que les projets du théâtre, ceux des différents partenaires en particulier du Pôle des services à la population.

Aller à la rencontre des autres structures de la ville

Le nombre de propositions municipales contribue à l'attractivité de la commune, mais le travail en vase clos pourrait affaiblir la portée des projets des uns et des autres.

La densité du tissu associatif comme le grand

Partant du constat que la proposition d'activités en direction de la population est très riche à Rungis, les équipes observent que les familles, comme les structures organisationnelles (notamment les

services supports), se trouvent parfois sollicités sur les mêmes périodes, fragilisant l'efficacité de la mise en place des projets, en diluant potentiellement leur impact auprès des élèves.

Les équipes vont avoir à cœur d'observer de près non seulement le calendrier mais aussi les possibilités de fusion de certains projets avec une ligne de conduite : éviter de faire seul ce que l'on peut faire à

plusieurs, fusionner les projets dès que c'est possible, notamment en utilisant des objets déjà fonctionnels comme Pop'Action*.

Les chemins d'actions :

Imaginer un rendez-vous (potentiellement annuel) de tous les acteurs des parcours de l'enfance (écoles incluses) pour coordonner les actions (calendriers, partenariats...).

Créer du lien, des rencontres

La construction des projets artistiques prend la forme de l'écosystème local qui les héberge. Un projet n'est que rarement transposable en tous points et en tous lieux. Le partage d'expériences avec des musiciens et danseurs, enfants et adultes, qui vivent des expériences semblables dans les villes voisines fait partie des axes explorés dans le projet.

La découverte de ce qui se pratique hors-murs est toujours source de richesses. Les encadrants des différentes structures de la ville échangent déjà lors des projets inter services évoqués plus haut. Les équipes auront à cœur de créer des rencontres avec des structures extérieures, que ce soit sous forme de rencontres informelles ou de projets croisés.

Par ailleurs, les rencontres de type intergénérationnel ou mixtes seront pérennisées et élargies à des rencontres inter capacitaires (diversité des capacités des personnes présentes), inclusives (inclusion et égalité entre tous les participants, quelle que soit leur situation), solidaires ou citoyennes, ou encore rencontres autour du handicap.

Les chemins d'actions :

Encourager les partenariats avec d'autres structures (conservatoires ou associations) en veillant à ce que tous les départements puissent être concernés.

Rassembler largement autour de la bibliothèque et du foyer

Les équipes sont conscientes que la bibliothèque musicale est l'une des originalités de notre établissement, par la qualité et la quantité de ses collections, mais aussi par la potentielle richesse de son exploitation. Si le geste architectural du bâtiment a bien intégré ce particularisme, et si la mise en valeur du lieu est parfaitement lisible, le projet doit maintenant s'emparer de ces richesses potentielles afin de les optimiser.

La mise en valeur du lieu, des fonds du patrimoine et du patrimoine culturel de la bibliothèque artistique passe non

seulement par les liens entre ses fonds et la saison musicale, les événements organisés sur la passerelle, mais aussi par une

implication partenariale plus grande entre les équipes pédagogiques et le bibliothécaire. Ainsi, au cours du présent projet d'établissement, ce dernier sera associé aux enseignants sur des actions à but pédagogique notamment dans le

domaine de l'autonomie des élèves (choix de partitions, de supports vidéos pour la danse et les arts plastiques, recherches documentaires, ressources numériques, l'IA et les arts, etc.).

Les chemins d'actions :

*Encourager les projets en partenariat avec la bibliothèque.
À l'occasion des périodes nécessaires de désherbage de la bibliothèque, étudier la possibilité d'un « vide rayons », vente d'occasion des livres, partitions et CD dont les recettes seront destinées à enrichir le fonds d'acquisition.*

Un conservatoire pour être au contact du monde qui nous entoure

Transmettre un patrimoine est un geste éducatif qui doit prendre les formes de son époque. « Mozart sera toujours Mozart » diront les fâcheux. Certes, Mozart sera toujours Mozart, mais la façon de transmettre l'art de Mozart à un élève de la fin du XXe siècle ne peut être un « copier-coller » pour un élève de 2025. Son écologie sociale n'est pas la même, les réalités de sa vie quotidienne ont changé, son accès aux technologies est entièrement différent, ses craintes comme ses joies ne reposent pas sur les mêmes fondements ; bref, sa réalité n'est pas la même. Le rapport du public au ballet classique de répertoire n'est plus le même qu'il y a une génération. Il y a dans les équipes éducatives aujourd'hui des gens qui ont connu l'arrivée du téléphone portable et d'autres qui ont grandi avec l'arrivée de l'Intelligence artificielle. Les enseignants savent que si, en tant qu'individus, ils ont dû s'adapter aux mutations sociales, politiques et environnementales, et qu'ils ont dû calibrer

la façon d'exercer leurs métiers à ces réalités, leurs missions doivent prendre en compte l'accompagnement des enfants à ces mutations permanentes. Il suffit d'écouter un enregistrement de Mozart de 1950 et un enregistrement récent pour comprendre qu'interpréter Mozart n'est pas une valeur absolue, mais bien un acte de création qui évolue avec le temps.



Conscient des enjeux de la transition écologique

Le bâtiment a été conçu dans une démarche de haute qualité environnementale pour s'engager à en minimiser l'impact sur l'environnement, à suivre une logique de développement durable et à respecter le confort des usagers.

Des noues plantées paysagées, des patios plantés et une toiture végétalisée ont été réalisés aux abords des bâtiments. Ces dispositions ont plusieurs avantages :

- Absorber les eaux pluviales, aider à gérer les épisodes de fortes pluies

- Rafraichir les espaces, par l'évapotranspiration et l'isolation complémentaire apportée par les plantes

- Favoriser la biodiversité du site en créant des espaces plantés et des zones humides favorables

L'imperméabilisation du sol a diminué de 12% alors que le bâtiment est plus grand.

Le bâtiment est qualifié **haute performance énergétique**. À ce titre, il intègre un certain nombre de technologies qui prennent en compte l'éco consommation, au niveau de la lumière (traitement qui privilégie la lumière du jour dans la presque totalité des espaces et qui privilégie l'éclairage (LED automatique), de la ventilation (traitement du renouvellement d'air qui évite l'ouverture des fenêtres), des apports solaires (protection solaires ouvertes l'hiver pour le chauffage naturel par le soleil, fermées l'été), mais aussi du tri sélectif sur l'ensemble du bâtiment.

Des **équipements hydro économes** sont installés sur les équipements sanitaires : chasses d'eau,

urinoirs, douches, lavabos, robinets thermostatiques, et permettent de réduire les consommations en eau.

Une grande majorité des produits d'entretien sont des produits labélisés dont les tensioactifs sont bio.

Les consommables de nettoyage sont aussi pour la plupart réutilisables (autant nos produits que ceux de l'entreprise de ménage prestataire) et c'est à cette fin que nous avons installé, en 2025, une machine à laver et cela conjointement avec l'entreprise de ménage (serpillières, MOP de lavages, lavettes coton et microfibrées, etc....).

Pour venir, le bus 396 se trouve devant l'entrée du conservatoire et de nombreuses places de garages à vélo/trottinettes sont disponibles à l'entrée Nord comme sur le parvis de l'entrée principale !

Les chemins d'actions :

*Mettre des distributeurs de papier brouillon près des copieurs.
Développer une politique d'achats d'instruments d'occasion et de bourse aux livres et de partitions, de tenues de danse et de location plutôt que d'achat des costumes.*

En prise avec les mutations sociales

Partant du constat qu'un service qui fait du lien entre les enfants, leurs familles et les institutions doit être en prise avec les évolutions sociales pour éviter que ses propositions ne reproduisent un schéma déconnecté du monde qui l'entoure, les équipes choisissent d'enclencher une veille dans ce domaine.

Les marqueurs des changements à l'œuvre dans nos sociétés en perpétuelles mutations sont multiples :

Les modes de vie : Numérisation et société connectée, montée des enjeux liés aux données personnelles...

Les rapports sociaux : réseaux, prise de conscience des discriminations de genre, de race, d'orientation sexuelle...

Le travail : télétravail, mobilité professionnelle et géographique accrue...

La famille : monoparentale, recomposée, remise en question des rôles traditionnels homme/femme...

Les technologies : omniprésence du numérique : dans les communications, l'éducation, le travail...

Les valeurs collectives : recherche de sens, engagement citoyen...

L'environnement : conscience écologique croissante, tensions générationnelles entre aspirations « croissance/progrès » et « sobriété/soutenabilité », consommation responsable : circuits courts, recyclage, éthique...

Le rapport aux institutions : baisse de confiance, défiance, aspiration à davantage de participatif...

Les chemins d'actions :

Mise en place d'une veille dans chacun des items.

Marqueur de la vitalité et la modernité du service public

Le narratif de l'humour distille volontiers une image péjorative voire passéiste du service public ; le tableau ressemblerait à une grosse machine qui serait attachée à élaborer ses protocoles et qui gère la partie administrative de nos vies, un peu à la façon décrite par Franz Kafka...

Les équipes du conservatoire sont déterminées à s'inscrire contre cette idée et à montrer leur attachement à un service

public de la culture vivant, dynamique, créatif, porteur d'innovations.

Les conservatoires, comme l'ensemble des services à la population, sont des « vitrines » de l'image du service public. Forts d'une conscience sociale et environnementale accrue, le conservatoire va communiquer sur l'impact particulier de certains axes de son projet dont la finalité dépasse le cadre artistique.

Si le terme « d'autonomie » est très présent dans les projets pédagogiques, nous considérons que l'accompagnement vers l'autonomie dans la pratique artistique ne doit pas se limiter aux items de la technique artistique mais s'ouvrir à des champs plus larges qui participent de l'autonomie de l'artiste amateur.

Les chemins d'actions :

Faire du conservatoire un lieu de vie où l'on aime venir s'investir, donner de son temps.

Associer les élèves à l'organisation des productions (conscience « citoyenne » du spectacle).

Former les musiciens amateurs à la création de leur structure : vers une autonomie artistique renforcée.

Fédérateur auprès des publics

Le conservatoire doit garder à l'esprit l'ensemble de ce qui fait le spectacle vivant ; le plateau artistique, certes, mais, à égale importance, le public. Les équipes développent une conception systémique du spectacle et s'attachent à y associer les élèves.

Un art qui ne se préoccupe pas de son public est un art en danger.

Partant du constat que la moyenne d'âge de la fréquentation du spectacle vivant est

élevée, les enseignants pensent que les projets intergénérationnels initiés sur le plan artistique doivent s'étendre au public. Les spectacles tous publics sont légion, les spectacles « jeune public » sont fréquents

mais ceux qui fédèrent les publics, les moments intergénérationnels sont à développer, voire à inventer.

Il y a bien longtemps que les équipes des conservatoires réalisent des actions

scolaires partout en France ; si l'impact sur les inscriptions au conservatoire n'est pas nul, celui sur la fréquentation du spectacle vivant reste à démontrer. Le travail sur la fédération des publics depuis le conservatoire est donc à mettre en œuvre.

Les chemins d'actions :

*Proposer des spectacles en famille.
Préparer ces actions avec les artistes, enfants et adultes, qui
vont se produire.
Aller plus loin dans le domaine de la sensibilisation des publics.*

Défenseur des droits culturels

culturelle, de vivre et d'exprimer sa culture et ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux.

Les droits culturels s'inscrivent dans le cadre juridique des droits de l'Homme. Ils visent à faire reconnaître le droit de chaque personne à participer à la vie

Au nom de la mission éducative qui est au cœur du projet du conservatoire, les équipes considèrent cette dimension comme essentielle, un fil rouge, un filigrane de ses actions. Elle va ainsi cristalliser ses

actions autour de **8 lignes forces des droits culturels** qui sont :

L'identité
La diversité
Le patrimoine

La communauté
La participation
L'éducation et la formation
L'information et la communication
La coopération

Au-delà de cette ligne de conduite générale, l'une d'entre elles en particulier va être étudiée, celle du **patrimoine**.

En effet, comme il a été soulevé précédemment, les équipes constatent que les répertoires utilisés sont très majoritairement le fruit d'une proposition des enseignants, ce qui est tout à fait légitime, particulièrement dans le cadre pédagogique.

Mais, outre le risque d'imposer une culture dominante, institutionnelle, si la participation des élèves au choix des répertoires existe, la part de recherche des **répertoires culturels liés aux cultures d'origines des familles** est absente. Même si leur mise en œuvre est le fruit d'un devoir collectif, les droits culturels sont des droits individuels ; faire revivre le temps d'une restitution la chanson que chantaient les grands parents vietnamiens ou africains d'un élève, est un humble petit exemple de « considération » des droits culturels de cet enfant.

Les chemins d'actions :

Recherche des traces de pratiques culturelles (chansons, danses, autres...) dans les familles pour en effectuer un collectage en vue de restitution.

Étudier la possibilité d'ancrer cette habitude dans le temps.

Une définition de la culture

Le *Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR)* définit la culture comme étant :

« Une notion vaste et inclusive qui englobe toutes les manifestations de l'existence humaine »

Il précise que « La notion de culture ne doit pas être considérée comme une série de manifestations isolées ou de compartiments hermétiques, mais comme un processus interactif par lequel les personnes et les communautés, tout en préservant leurs spécificités individuelles et leurs différences, expriment la culture de l'humanité. Elle prend en compte le caractère individuel et « autre » de la culture en tant que création et produit d'une société.

(...)

la culture comprend notamment le mode de vie, la langue, la littérature orale et écrite, la musique et la chanson, la communication non verbale, la religion ou les croyances, les rites et cérémonies, les sports et les jeux, les méthodes de production ou la technologie, l'environnement naturel et humain, l'alimentation, l'habillement et l'habitation, ainsi que les arts, les coutumes et les traditions, par lesquels des individus, des groupes d'individus et des communautés expriment leur humanité et le sens qu'ils donnent à leur existence, et construisent leur vision du monde représentant leurs rapports avec les forces extérieures qui influent sur leur vie. La culture façonne et reflète les valeurs de bien être ainsi que la vie économique, sociale et politique d'individus, de groupes d'individus et de communautés.

Le choix d'adopter une vision large de la notion de culture permet de reconnaître aux groupes minoritaires les mêmes droits culturels qu'aux groupes majoritaires sur un territoire donné ».

Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR) est un organe de l'ONU chargé de surveiller l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), adopté en 1966.

Une organisation qui témoigne des valeurs du projet

L'administration doit calibrer son organisation sur le projet d'établissement ; sa structuration doit en être le reflet des chemins prioritaires. Ainsi, les services administratifs se structureront autour des **trois grands axes** qui se dégagent du présent projet, à savoir

l'enseignement artistique spécialisé (les cours), l'Éducation Artistique et Culturelle (la sensibilisation et la médiation au sens large) et la production (les restitutions, résidences...).

Si les équipes pédagogiques et techniques, le service communication et le service accueil travaillent en transversalité sur ces trois axes, l'administration va se répartir les missions et **flécher des référents** dans chacun des trois domaines d'action.

Un trépied administratif

L'enseignement artistique spécialisé

Les cours (Instrument, danse, Formation Musicale, Arts plastiques, pratiques collectives)

L'Éducation Artistique et Culturelle*

Les interventions en milieu scolaire, les CHAM, le cycle d'éveil
La cellule handicap, la partie médiation culturelle des partenariats (notamment avec le théâtre)

La production

La communication, les manifestations publiques, les master-class, les conférences, les expositions, les utilisations des espaces par des structures externes

***L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) est généralement associée à des actions menées dans le cadre de l'Éducation Nationale en France, mais cela ne signifie pas que seules les actions liées directement à cette institution peuvent être qualifiées d'EAC.**

En effet, l'EAC englobe une large variété d'initiatives qui visent à promouvoir l'accès à la culture et à l'art pour tous, notamment les enfants et les jeunes. Cela comprend des activités réalisées par des structures associatives, des institutions culturelles, des collectivités territoriales, et d'autres organisations qui œuvrent pour la sensibilisation à la culture et à l'art, même en dehors du cadre scolaire.

Cette structuration administrative coordonne les travaux des différentes instances consultatives de l'établissement ; l'équipe administrative au complet se réunit une à deux fois par mois.

L'assemblée plénière des équipes du conservatoire

Toutes les équipes pédagogiques, administratives et techniques

Une fois par an en début de saison ; présentation des grands axes de la saison et échanges sur les contenus pédagogiques, artistiques et organisationnels.

Le conseil pédagogique

Les responsables de département et l'administration

Une fois par trimestre ; débat et vote des grandes décisions de l'école dans les domaines artistiques et pédagogiques.

Les Départements

Tous les professeurs d'un département.

Une fois par trimestre avant chaque conseil pédagogique ; débats préparatifs au Conseil Pédagogique.

Le conseil d'établissement

Les représentants d'élus, d'enseignants, de l'administration de la ville et du conservatoire, d'élèves et des partenaires.

Une fois par an en fin de saison ; bilan de la saison écoulée et présentation de la saison suivante. Échanges sur la vie de l'établissement.



Projet d'établissement impulsé par l'équipe municipale, réalisé par l'administration du conservatoire et le conseil pédagogique durant la saison 2024-2025.

Mise en forme : cellule communication du conservatoire

